

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI ET RECHERCHE SACRAMENTAIRE FONDAMENTALE

L'activité de l'Institut de Liturgie de Paris

L'INSTITUT Supérieur de Liturgie de Paris, comme tout organisme universitaire, doit poursuivre à la fois l'enseignement et la recherche. Dans le domaine liturgique et sacramentaire cela veut dire, pour aujourd'hui, d'une part offrir une formation approfondie et une culture dépassant la conjoncture immédiate dans laquelle nous nous trouvons, et d'autre part, en même temps affronter les questions les plus difficiles qui se posent dans le présent, qu'elles proviennent des nouvelles disciplines (sciences de l'homme), des changements dans la civilisation ou de l'évolution de l'Eglise elle-même.

Plus encore que lors d'une chronique récente qui évoquait la méthode de travail de l'Institut¹, se manifeste progressivement une radicalisation des problèmes liturgiques, une « polarisation » au sens anglais du terme, c'est-à-dire une tension entre deux pôles : dans le cas de la liturgie les deux pôles sont « comment célébrer ? » et « pourquoi les sacrements ? ».

- Comment célébrer, dans quelles formes et de quelle manière, pour que la célébration porte son fruit pour les hommes d'aujourd'hui et soit la prière de la foi dans leur langage ?
- Pourquoi la liturgie, pourquoi les sacrements ? Quel sens ont-ils pour la vie de l'homme ?

1. « Théologie des sacrements et sciences humaines », *La Maison-Dieu* (110), 1972, pp. 154-155. Cf. aussi P.-M. Gy, « Problèmes de théologie sacramentaire », *Ibid.*, pp. 129-142.

De telles questions ne sont pas neuves pour la foi, ni sans réponse fondamentale, mais précisément les hommes d'aujourd'hui les redécouvrent comme questions, dans une situation nouvelle de l'homme et de la culture qui modifie les questions mêmes. Ceux qui sont familiers avec la technique médiévale de la *quaestio* savent bien que l'absence de questionnement dans les manuels de naguère et la survalorisation de l'argument d'autorité faisait courir à la théologie le risque de la paresse d'esprit ou de réponses de perroquets. De soi les questions sont une source de vitalité pour la théologie, à trois conditions : qu'elles soient bien posées ; qu'elles procèdent d'une foi qui cherche à vérifier l'objet de son adhésion et à le comprendre, et non d'une critique corrosive ; qu'elles aient l'ambition effective de parvenir à des réponses.

Célébration et sacramentalité

Dans les deux lignes de la célébration et du sens de la sacramentalité l'Institut a accompli récemment ou est en train d'accomplir des recherches diverses, que ce soit par des cours spéciaux, des colloques, des séminaires ou des thèses doctorales. Il faut mentionner en particulier la recherche sur l'anthropologie sacramentelle entreprise en commun avec la Faculté de théologie de Lyon, à la demande de la Commission épiscopale française de liturgie. Comme on le signalera plus loin, cette recherche relie en quelque sorte l'une à l'autre celles qui ont pour objet la célébration et la sacramentalité fondamentale.

Dans la ligne de la célébration, outre la part de l'enseignement de l'Institut qui étudie de façon approfondie les nouveaux livres de la liturgie romaine², on peut signaler en particulier le cours spécial d'H. Denis (Lyon) sur *Célébration et vie*, ainsi que deux thèses de doctorat dont la publication est attendue, celles de D. Mosso (Turin), *La messa alla radio e alla televisione*, et de J. Ryan (New York), *Contemporary Eucharistic Prayers : A Comparative Study of Official and Unofficial Eucharistic Prayers* (sujet également étudié dans un séminaire). On peut y joindre aussi le cours spécial de J. Séguy (CNRS) sur la *Sociologie de l'assemblée liturgique*. En ce qui concerne la célébration, les cours spéciaux de l'Institut de liturgie sont complétés, dans un esprit identique, par ceux de l'Institut de musique liturgique.

2. A cette ligne se rattachent la thèse de H. VINCK sur *La réforme liturgique de S. Pie X* [recensée dans *La Maison-Dieu* (109), 1972, pp. 172-173] et celles, en préparation, de M. FRECHARD sur *La liturgie parisienne sous Louis XIV* et d'A. HAQUIN sur *Dom Guéranger et le retour à la liturgie romaine*.

Dans la ligne de la sacramentalité fondamentale on peut mentionner, sans être exhaustif, plusieurs groupes de questions sur lesquelles la recherche est en cours : les sacrements en général, ecclésiologie sacramentaire, anthropologie, ainsi que, sur un point plus particulier, les questions concernant le sacrement de pénitence et le baptême des petits enfants.

Quel est le rapport exact entre la foi et les sacrements, et est-il le même pour chacun des sacrements ? Cette question fera en 1973-1974 l'objet d'un cours spécial d'A. Houssiau (Louvain). Elle en engage une autre : une réflexion sur les sacrements en général est-elle possible, et jusqu'à quel point ? En tout cas si le sacrement se rattache à l'ordre de la signification, le théologien aura beaucoup à profiter de la sémiologie contemporaine : l'Institut accorde beaucoup d'attention à cette discipline (cours et séminaires de J.-Y. Hameline ; emploi de la sémiologie dans la thèse de M. Amaladoss, *Variable and Invariable Elements in Sacramental Rites*).

La corrélation Eglise-sacrements et plus précisément l'Eglise-Sacrement a comme on sait fait l'objet en 1971 d'un rapport doctrinal de Mgr Coffy, président de la Commission de liturgie, à la Conférence épiscopale française³. Mais plus d'une question demeure à étudier : Comment les sacrements sont-ils signes de l'Eglise et manifestent-ils son identité ? Leur rôle structurant, dont le P. Congar a rappelé la portée centrale dans la théorie de Sohm sur le caractère sacramentel du droit canonique, pourra-t-il être vraiment honoré dans la *Lex Ecclesiae Fundamentalis* actuellement en préparation ? Cette dernière question, aussi importante pour la théologie et le droit liturgiques que pour l'ecclésiologie, a fait l'objet à l'Institut catholique d'un colloque interdisciplinaire dans lequel l'Institut de liturgie jouait un rôle central.

Anthropologie sacramentelle

La réflexion sur l'anthropologie sacramentelle, dont il a été indiqué plus haut qu'elle était en cours à la fois à Lyon et à Paris, a pris à Lyon le caractère d'un travail d'ensemble sur l'identité du sacrement chrétien. A l'Institut de liturgie de Paris elle s'est concentrée sur quelques questions précises, en tâchant d'éviter de privilégier l'apport d'une anthropologie phénoménologique ou d'une psychologie de type jungien, comme les liturgistes ont pu le faire il y a vingt ans : Quelle implication anthropologique peut-on reconnaître dans la sacramentalité

3. Cf. R. COFFY et R. VARRO, *Eglise signe de salut au milieu des hommes*. (Eglise-Sacrement : rapports présentés à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, Lourdes 1971), Paris, Ed. du Centurion, 1972.

chrétienne, compte tenu des apports des sciences sociales et des sciences de l'homme ? Par exemple, à quelle profondeur et avec quelle solidité s'inscrivent dans l'homme les rites de passage qui marquent les saisons de la vie, et la notion de rites de passage est-elle susceptible ou non d'être intégrée à la théologie sacramentaire ? Plus largement, un équilibre anthropologique est-il possible entre cette sorte de ritualité inscrite dans l'homme et le culte évangélique en esprit et en vérité ? Autant de questions, fondamentales pour la liturgie et la pastorale sacramentelle d'aujourd'hui, qui sont souvent abordées à l'Institut et l'ont été par exemple dans les cours spéciaux de J.-Y. Hameline sur la *Délimitation d'une anthropologie de la liturgie* et la *Sociologie du baptême des enfants* ainsi que dans le cours de P.-M. Gy et J.-Y. Hameline sur la *notion d'initiation chrétienne* et le colloque interdisciplinaire qui a eu lieu sur le même sujet.

Plus particulières, les questions concernant la pénitence et le baptême des petits enfants sont plus aiguës, celles-ci dans les pays déchristianisés comme la France, celles-là un peu partout dans l'Eglise. Pour nous en tenir à la pénitence, quelle est la portée de l'absolution par rapport aux autres éléments du sacrement ? (L.-M. Chauvet, cours spécial 1972.) Les rythmes de la pénitence classiques en Occident depuis le Moyen Age sont-ils à tous égards liés à la foi ? Quelle est la portée exacte du passage des *peccata criminalia* de l'Eglise ancienne à la conception théorique et pratique des péchés mortels dans la théologie médiévale et moderne ? Ces questions, et d'autres avec elles, devront continuer à être étudiées avec sérieux et en tenant compte, dans leur ordre respectif, du dogme, de l'histoire et des autres sciences de l'homme.

L'Institut Supérieur de Liturgie est l'un des instituts spécialisés du deuxième cycle de théologie de l'Institut Catholique de Paris. Destiné à tous ceux qui ont une responsabilité d'animation ou de formation liturgique et sacramentaire, il leur offre des études réparties sur quatre semestres, conduisant à la maîtrise spécialisée en liturgie et théologie sacramentaire, puis éventuellement au doctorat⁴.

4. Pour le programme de l'Institut et tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut Supérieur de Liturgie, 4 avenue Vavin, 75006 Paris.